



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13651>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-13651**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Service Départemental d'Incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine

**Correspondant :** SDIS 35

**Adresse :** 2 rue du Moulin de Joué, 35701 Rennes cedex 7

**Coordonnées :**

**Courriel :** marches@sdis35.fr

**Adresse internet :** <https://sapeurs-pompiers35.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Transport et hébergement de la délégation sportive du SDIS 35 à l'occasion d'épreuves sportives officielles

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents sans minimum et avec un maximum de 85000 Euros HT pour la durée totale du contrat. Le contrat est conclu pour une période initiale d'1 an à compter du 01/06/2026 ou de sa date de notification si celle-ci intervient ultérieurement. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive d'1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 01/06/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Ressources propres. Paiement par virement administratif. Délai global de paiement : 30 jours à compter de la date de réception des factures.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** La déclaration sur l'honneur - SDIS 35 dûment complétée.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Critère n°1 - Prix selon la simulation de commande : 60%
- Critère n°2 - Valeur technique selon la simulation de commande (Sous-critère 2.1 - Distance hébergement/site épreuve sur 12 points - Sous-critère 2.2 - Distance hébergement/restauration sur 6 points - Sous-critère 2.3 - Qualité de l'hébergement sur 12 points) : 30%
- Critère n°3 - Efforts sur le développement durable en lien avec l'objet du marché (Sous-critère 3.1 - Les actions visant une limitation de l'impact sur l'environnement en termes de transport sur 4 points - Sous-critère 3.2 - Les démarches en termes de politique RSE ? Obtention des labels et /ou des certifications type RSE ? sur 1 point selon le cadre de réponse environnemental - Sous-critère 3.3 - Les actions visant une limitation de l'impact sur l'environnement concernant l'hébergement sur 4 points - Sous-critère 3.4 - Obtention de certification(s) délivrée(s) par un tiers en matière d'environnement sur 1 point) selon la simulation de commande : 10%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
26MAPA02

**Renseignements complémentaires :** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes Tel : +33 223212828 / Fax : +33 299635684 / greffe.ta-rennes@juradm.fr <http://rennes.tribunal-administratif.fr/> Voies et délais des recours dont dispose le candidat devant le Tribunal Administratif de RENNES : -Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du marché public ; -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé après la signature du marché public, dans les 31 jours qui suivent la date de

publication de son avis d'attribution, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de sa conclusion ; -Recours en contestation de la validité du contrat, pouvant être exercé dans les deux mois suivant la publication de son avis d'attribution.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/02/2026**